



COCUMONT MEMOIRE ET PATRIMOINE

TEMOIGNAGE
MR ANTOINE QUAINO
Janvier 2017



cocumontmemoireetpatrimoine@gmail.com

www.cocumontpatrimoine.jimdo.com

LA CULTURE DU TABAC

Merci à Monsieur Antoine QUAINO de GOUTZ pour son accueil chaleureux et ce moment très convivial pendant lequel il nous a parlé de sa vie d'agriculteur et particulièrement de la culture du tabac.



Benjamin GALLO
Alain et Pierrette GREGOIRE
Jocelyne GENTY et Pierre THIELEN

Historique de l'origine du tabac

La culture du tabac a son origine en Amérique, il y a plus de 3 000 ans. Les indiens commencent à rouler les feuilles de tabac jusqu'à obtenir une sorte de grand cigare qu'ils appellent « tabaco ».

1492 Christophe COLOMB découvre le tabac à Cuba et l'importe pour la première fois en Europe.

1556 Le moine Angoumois André THEVET, de retour du Brésil, ramène pour la première fois des graines du tabac en France.



1560 Le tabac triomphe en France grâce à Jean NICOT.

Celui-ci, croyant à l'effet curatif de la plante, envoie du Portugal, de la poudre à la Reine Catherine de Médicis afin de traiter les terribles migraines de son fils François II. Le traitement a du succès et le tabac devient ainsi « l'herbe à la Reine » dont la vente sous forme de poudre est réservée aux apothicaires. En l'honneur de Jean NICOT on appelle le tabac à partir de maintenant « Nicotiana Tabacum ».

Sous Louis XIII le tabac est toujours consommé comme médicament en poudre. Mais de plus en plus, on le fume dans la pipe par plaisir.

1629 Le Cardinal de RICHELIEU instaure un Droit de Douane à l'entrée des tabacs qui, à cette époque, étaient encore importés du Nouveau Monde.

1637 Cette décision entraîne les premières plantations en France, à Clairac (Lot-et-Garonne). Au milieu du 17^{ème} siècle, il y a déjà un grand nombre d'exploitations, surtout dans les vallées du Lot et de la Garonne, en Lorraine et en Normandie.

1674 Sous Louis XIV, COLBERT décrète le « Privilège de fabrication et de vente ». Celui-ci est d'abord affermé à des particuliers, puis à la seule Compagnie des Indes. La tabaculture devient un Monopole.

1719 La culture est prohibée dans toute la France avec des condamnations qui peuvent aller jusqu'à la peine de mort. Exceptions : la Franche-Comté, la Flandre et l'Alsace.

1791 L'Assemblée Nationale déclare la liberté de cultiver, de fabriquer et de débiter le tabac.

1810 Avec Napoléon I^{er}, le Monopole exploité par l'Etat est rétabli.

1816 L'autorisation de culture est redonnée, petit à petit, à quelques départements. Les premières plantations dans le Lot et Garonne virent le jour en **1920**.

1950 Le tabac est cultivé dans 55 départements, avec 105 000 producteurs sur 28 000 hectares.

Antoine est né le 21 mai 1939 à RUFFIAC, et à l'âge de 12 ans sa famille a déménagé à GUERIN, puis à GOUTZ où il demeure encore.

Après son service militaire, il a travaillé en alternance pendant 24 ans comme ouvrier agricole chez Monsieur Kléber DUFAU à GUERIN et maçon chez Monsieur DELORENZO à GUERIN.

Monsieur Kléber DUFAU possédait : 10 hectares de terre, 7 hectares de vigne et cultivait aussi 10 000, puis 15 000 et jusqu'à 25 000 pieds de tabac. Le tabac cultivé était essentiellement du Gris pas du Blond, le gris se ramasse en tige alors que le blond se ramasse en feuille. Il avait aussi 15 têtes de bétail dont 10 vaches laitières qu'il fallait traire deux fois par jour manuellement. Pour la petite anecdote : j'avais une vache dressée comme un cheval, à qui je mettais un joug à une tête avec deux crochets, auxquels était reliée une chaîne attachée au palonnier pour tirer une houe à cinq dents. Cela me facilitait le travail, ma vache avait une petite corde attachée à chaque oreille ce qui me permettait de la diriger avec une légère tension à droite ou à gauche.

Il a terminé sa vie active chez Monsieur DELORENZO jusqu'en 1999, date de sa mise à la retraite.

Une culture de subsistance

La culture du tabac a marqué le XX^e siècle, elle a été un moyen, -sinon le moyen-, de sortir de l'autarcie paysanne les fermes. C'est en effet grâce à cette culture qu'une fois l'an, les petits paysans recevaient une rentrée d'argent significative, consécutive à la vente de la récolte de l'année à la Régie nationale des tabacs. On a pu dire que cette culture sauf cas de grêle, était une forme de « sécurité sociale des paysans », une assurance garantie promettant une rentrée d'argent annuelle. « Assurance » pour payer les impôts fonciers, les travaux de gros œuvres sur les bâtiments et selon une formule souvent entendue « mettre de côté pour les coups durs ».

Permis de culture

Il existait une autorisation de planter qui va durer tant que le monopole sera en place, jusqu'à la fin du XX^e siècle. Un permis de planter ou permis de culture précise l'identité du planteur, son domicile, les surfaces concernées et le nombre de pieds de tabac. Le document qui a pour titre « Permis de culture » porte la mention suivante: « *Le présent permis tient lieu de laissez-passer pour le transport des tabacs dont il autorise la production, transport qui devra être effectué aux dates fixées par arrêté préfectoral (...)* ».

Le semis

Les graines étaient fournies par la régie nationale du tabac.

En avril, on préparait une bande de terre d'un mètre de large, sur laquelle on mettait un mélange de terreau brûlé pour éviter la pousse des herbes et du sable, ensuite on semait les graines de tabac. La bande de terre était recouverte d'un petit tunnel en plastique pour protéger le semis des intempéries. Les semis étaient arrosés à l'aide d'un arrosoir pour ne pas les abîmer, avec de l'eau que l'on avait récupérée dans une citerne.

La plantation



Au mois de mai, la terre devait être bien préparée, et prête pour la plantation des plants de tabac.

On étendait le fumier sur la terre, puis on l'enterrait avec un brabant. Pour le labour, j'avais un attelage de deux vaches et deux bœufs. Le bétail tirait le brabant à deux roues avec un soc réversible.

La culture du tabac demandait un changement de terrain chaque année.

Quand les plants de tabac mesuraient 10 à 15 centimètres et avaient 7 ou 8 feuilles on pouvait les repiquer. Le repiquage se faisait à la main avec la pelle bêche, c'était un travail pénible car on était toujours courbé. On tendait un cordeau d'un bout à l'autre du champ avec des nœuds tous les 20 centimètres pour nous faciliter une plantation régulière et les rangs étaient séparés de 80 centimètres.

Il fallait faire attention à bien planter les racines, auparavant on les raccourcissait pour faciliter la reprise.

Le nombre de pieds plantés était vérifiés par un contrôleur assermenté, les plants de trop étaient arrachés.

Plus tard la machine à planter permettait un travail plus rapide et moins fatiguant.

La machine avec un soc ouvrait la terre pour former le sillon, ensuite, un disque tournant enserrait le plant, les racines sur le dessus, puis les 2 roues obliques tassaient la terre au pied des plants.

Après la plantation il fallait remplacer les pieds qui n'avaient pas pris.



Le tabac nécessitait une surveillance et des soins constants, on devait le sarcler et le butter régulièrement. Le désherbage se faisait à la main, on n'avait pas de traitement et l'arrosage se faisait avec l'arrosoir car il ne fallait pas mouiller les feuilles.

Pour l'arrosage, Monsieur Christian LAFFITE de COCUMONT nous ramenait l'eau du ruisseau située à ARGENTON.

On faisait couler l'eau au milieu du rang qui était déjà en forme de cuvette et pour que l'eau ne s'écoule pas trop vite, on faisait des petites retenues de terre, que l'on appelait « mates ».

En 1953 nous avons creusé des bassins de rétention d'eau de pluie.

À l'aide d'une pompe on faisait monter l'eau qui servait à arroser le tabac déjà grand avec de « springers ». Nous avions plus de 600 mètres de tuyaux qu'on déplaçait au fur et à mesure avec un petit tracteur gris, ce qui nous permettait d'arroser une plus grande surface.

Quand le tabac atteignait environ un mètre, il fallait supprimer 3 ou 4 feuilles à la souche avec une fourchette que l'on avait fabriquée avec mon frère. Ces dernières restaient sur place.

Quand le tabac commençait à fleurir il fallait encore effeuiller en laissant 10 feuilles : trois feuilles en bas du pied, appelées « feuilles basses », quatre feuilles au milieu appelées « feuilles médianes » et trois feuilles en haut, appelées « feuilles hautes ».

Ensuite il fallait ébourgeonner, c'est-à-dire, enlever le bourgeon entre les feuilles et écimer le bouton floral de la tige de façon à favoriser la croissance des feuilles en épaisseur.

Par la suite, on se servait d'une burette à huile, cette huile végétale servait à éviter la repousse des bourgeons.



Le ramassage

Fin août, début septembre, lorsque les feuilles devenaient jaunes pales, le tabac était « mûr » pour la récolte. On coupait le pied à la faucille et on le couchait sur le côté pour le laisser flétrir sans le laisser trop longtemps au soleil. Ensuite, on le chargeait sur une charrette pour aller le pendre. On faisait trois à quatre voyages dans la journée.

Le tabac coupé était mis à la pente, c'est-à-dire suspendu à l'aide d'une « pendeuse ».

Une pendeuse était composée de deux poutrelles de bois à hauteur réglable portant un chariot métallique qui montait et descendait grâce à une poulie et une corde.

On mettait au chariot de la pendeuse un crochet auquel on nouait une grande ficelle, on pendait les pieds de tabac successivement le long de celle-ci, cime vers le bas, et on montait l'ensemble au fur et à mesure avec le chariot à l'aide de la corde.

Lorsque le chariot était en haut, on tirait coup sec sur la corde pour que le crochet s'accroche sur les fils de fer tendus sous la toiture du séchoir.

Puis, on déplaçait la pendeuse et on recommençait ainsi de suite jusqu'à remplir le séchoir.

Ce travail long et fastidieux demandait de la main d'œuvre, car le tabac ne supportait pas de rester trop longtemps entassé sur la charrette, sinon, il fermentait.

Le séchoir à tabac

La culture du tabac a nécessité d'adapter puis de construire des bâtiments spécifiques, pour assurer le séchage des feuilles dans les meilleures conditions. Peu à peu, un type de bâtiment caractéristique s'est imposé : le séchoir à tabac, un bâtiment long, haut et relativement étroit.

Un séchoir à tabac est composé d'une structure en bois reposant la plupart du temps sur un soubassement maçonné qui le protège des remontées d'humidité.

Un réseau de fils de fer parallèle était tendu sous la toiture pour permettre de suspendre le tabac coupé.

Les murs extérieurs, non-porteurs, se limitent à un simple bardage peints d'une couche de goudron, le coaltar, avec des ouvertures appelées « claires » qui se rabattent pour permettre la libre circulation de l'air. Les feuilles de tabac sont séchées grâce à la ventilation naturelle.

Le séchage durait deux mois avec une surveillance régulière. Il ne fallait pas qu'il sèche trop vite. À l'inverse, s'il y avait trop d'humidité, du brouillard par exemple, il fallait fermer les claires du séchoir et parfois on faisait même du feu pour le sécher.

On surveillait également l'orientation du vent et une seule règle : ne pas laisser la feuille se gorger d'humidité, ce qui pouvait provoquer un pourrissement, ni la laisser trop sécher.



Triage et emballage

Quand les feuilles avaient pris une coloration brune, on descendait les pieds de tabac puis on effeuillait. Toute la famille était réquisitionnée, on faisait trois tas : les feuilles basses, les feuilles médianes et les feuilles hautes.

Il fallait trier les feuilles, les lisser et les mettre par catégorie. Le triage se faisait en fonction de la couleur, de la texture et de la longueur, les feuilles grasses étaient remises à sécher.

La soirée était consacrée à faire les manoques.

Pour réaliser une manoque il faut vingt-quatre feuilles, et avec la vingt cinquième on attachait la manoque avec un mouvement circulaire, comme un « nœud de cravate ».

Ensuite on mettait les manoques en balles dans le moule à tabac, on attachait le tout avec des ficelles et on fermait avec des cliquets. Plus tard il y a eu des toiles qu'il fallait coudre à la main pour refermer les balles.

La date de livraison était fixée selon la commune. Sur les routes marmandaises, ce n'était que procession de charrettes tirées par les bœufs, ou accrochées à des tracteurs, bâchées pour protéger le tabac. À l'arrivée au magasin de la manufacture du tabac de Marmande, les balles étaient déposées dans la salle des vérifications, l'expertise était fixée au lendemain.



Les manoques de tabac



Moule à tabac

Vente du tabac

Durant la demi-heure où la commission juge le travail fourni en un an par le tabaculteur et les siens, le planteur qui a été introduit, regarde, écoute, note, vérifie les poids annoncés, il est demeuré calme.

Mais voici la fin du marché ; les experts décernent la « cote », constituée par deux chiffres entre 0 et 4, notant l'homogénéité et la présentation d'ensemble. L'attention du planteur se fait intense, car obtenir une forte cote est pour lui une question d'honneur, et toute l'année suivante, c'est par allusion à celle-ci, que l'on dira si le tabac a « rendu » ou non. Le planteur a touché « l'argent du tabac », mais des retenues sont opérées obligatoirement, pour la Caisse d'assurances par exemple.

Quand nous obtenions la cote 4 par l'inspecteur qui vérifiait notre tabac, nous étions très fier car c'était la plus haute cote que l'on pouvait avoir et qui récompensait un travail bien fait. La cote 4 permettait d'avoir le meilleur prix et nous l'avons obtenue.

Conclusion

Nous vivions à l'époque plus en harmonie avec la terre et les saisons. La culture du tabac demandait beaucoup de travail et d'attention sur une longue période de l'année. Chaque saison avait son activité, le printemps pour la germination et la plantation, l'été pour la récolte, l'automne pour le séchage, et l'hiver pour la livraison.

Aujourd'hui la culture du tabac brun a presque totalement disparue.

Histoire de la manufacture de Tonneins

La première manufacture de Tonneins a été construite au bord du fleuve pour favoriser le transport des marchandises. Mais après plusieurs inondations et une insalubrité avérée, (les femmes nourrissaient les chats, pour qu'ils chassent les rongeurs qui attaquaient les balles de tabac) la Manufacture a été déplacée vers le centre-ville, près de la gare de Tonneins.

Il y a eu jusqu'à 500 personnes travaillant dans celle-ci et on y retrouvait souvent une main d'œuvre féminine. Tonneins faisait partie des 11 manufactures royales. Elle a été définitivement fermée le 31 décembre 2000. Quant à la manufacture de Marmande, elle a été transformée en centre de formation.

Dans les manufactures, avant d'être confectionnés en cigares et cigarettes, le cycle de fabrication se déroulait de la sorte : mouillade, épouillage, écôtage, hachage, torréfaction, confection et paquetage, emballage.

Terminée le 20 février 2107